



Communiqué de presse

Le bilan chiffré des incendies de 2018 est en ligne

Pour la seconde année consécutive, grâce à un système de traitement des données satellitaires développé par son équipe, l'OEIL a publié en février 2020 son bilan de l'impact des incendies 2018 sur l'environnement calédonien.

Pour l'année 2019, une analyse provisoire avait été réalisée en janvier 2020 : les données sont à l'étude en vue de la publication du rapport définitif en fin d'année.

Les incendies sont une des principales menaces qui pèsent sur les milieux naturels en Nouvelle-Calédonie. En 2017, le premier bilan chiffré établi par l'OEIL rapportait 24 145 hectares brûlés, soit 1,3 % de la surface de la Nouvelle-Calédonie. L'année 2018 affiche un bilan presque quatre fois moindre avec **6 763 ha**.



2018 : les résultats en bref



La plus grande superficie brûlée : Ouégoa

➤ La commune de Ouégoa est la plus touchée en 2018 : 1 580 hectares, soit 2,4 % de sa superficie, ont été parcourus par les flammes. Cela représente 23% de la totalité des surfaces brûlées sur le territoire en 2018.

Le plus grand nombre d'incendies : Koné

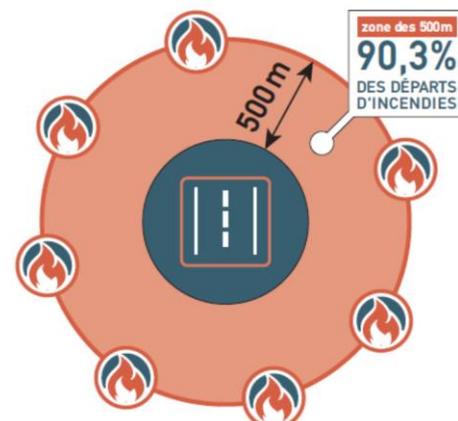
Moins de 1 ha brûlé : Farino, Île des Pins, Lifou, Nouméa, Sarraméa

Moins de 10 ha brûlés : Bélep, Boulouparis, Maré, Moindou et Yaté

La proximité à l'homme

En 2018, 90,3% des feux détectés se sont déclenchés à moins de 500 mètres d'une voie d'accès (route, piste, chemin).

On considère que 99 % des incendies sont d'origine humaine. Les usages du feu sont nombreux en Nouvelle-Calédonie depuis l'arrivée de l'Homme, mais l'ensemble des activités humaines a peu à peu fragilisé les milieux naturels les rendant vulnérables face aux feux. À cela s'ajoute aujourd'hui le changement climatique qui augmente significativement le risque de déclenchement et de propagation des feux. Ces changements globaux imposent une adaptation locale des pratiques, et une prise de conscience générale orientée vers la préservation des services que les écosystèmes nous rendent.



Localisation des départs de feu en 2018

2018 : une année particulière ?

La carte ci-dessous compare l'année 2018 à la moyenne de la période 2012-2017.

Pour bien la lire :

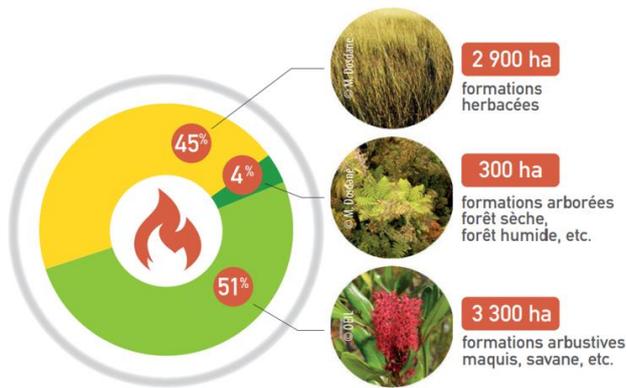
En rouge, les zones comptant de plus grandes surfaces brûlées en 2018 qu'en moyenne.

En bleu, les zones comptant de moindres surfaces brûlées en 2018 qu'en moyenne.

Ainsi, on retiendra qu'à l'exception de quelques communes telles que le Mont-Dore, Poum ou Ouégoa, la majeure partie du territoire a bénéficié d'une année de répit sur le front des incendies en 2018.



L'impact sur la végétation



Sources : OEIL, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

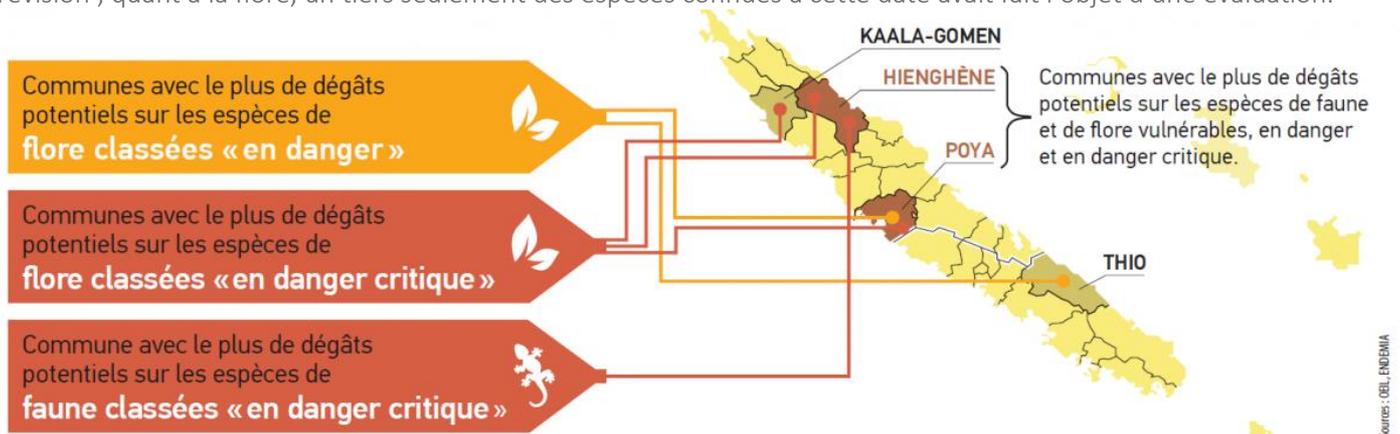
En 2018, ce sont environ 6 500 hectares de végétation qui ont disparu sous le coup des flammes, tous types de végétation confondus.

Menace sur la biodiversité

En 2018, les incendies ont pu impacter les zones d'habitat connues de **30 espèces endémiques menacées**. Ce sont sur les communes de Hienghène et Poya que les pertes potentielles seraient les plus nombreuses avec 7 périmètres d'alerte touchés sur chacune de ces communes.

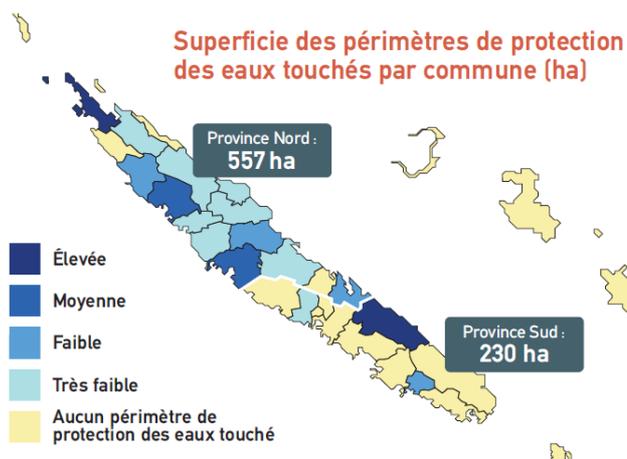
Sont considérées comme menacées les espèces appartenant aux catégories les plus proches de l'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). En Nouvelle-Calédonie, [l'association Endemia](#) porte la responsabilité de l'évaluation des espèces : c'est l'Autorité Liste Rouge locale agréée par l'UICN.

Le nombre d'espèces menacées impactées est vraisemblablement en-dessous de la réalité, car les travaux de prospection et d'évaluation des espèces sont en cours. Fin 2019, l'évaluation des espèces de lézards était en cours de révision ; quant à la flore, un tiers seulement des espèces connues à cette date avait fait l'objet d'une évaluation.



Sources : OEIL, ENDEMIA

La ressource en eau mise à mal



En 2018, 20 périmètres de protection des eaux sur 616 ont été touchés par 93 incendies. Cela signifie que 17 % des incendies de 2018 ont touché des périmètres de protection des eaux. C'est beaucoup, et pourtant certainement en-dessous de la réalité car près de 40 % des captages d'eau du territoire ne bénéficient pas de périmètres de protection. Le risque à terme, si le phénomène se répète sur les mêmes zones, est que ces captages ne puissent plus fournir d'eau, en quantité et en qualité, aux populations.

Pour aller plus loin :

- ▶ Consulter la [brochure du bilan 2018](#)
- ▶ Consulter la brochure générique sur [les conséquences environnementales des incendies](#)
- ▶ S'abonner à [Alerte Incendies](#)
- ▶ Réaliser ses propres analyses sur le [portail cartographique Vulcain](#)

Pour aller (encore) plus loin :

- ▶ Consulter le rapport technique : « [Analyse spatiale de l'impact environnemental des incendies de 2018](#) » (OEIL)

Ce bilan s'appuie sur diverses sources de données. Les résultats ont été obtenus à partir de traitements géomatiques, permettant de croiser les données incendies avec une vingtaine de sources d'informations relatives aux enjeux environnementaux, optimisés grâce au développement d'outils réalisés par l'OEIL. Les données sur les incendies sont issues des détections satellitaires du 1er janvier au 31 décembre 2018 :

- En premier lieu, celles des satellites Sentinel 2A et 2B du programme européen Copernicus qui prennent des images optiques, en quelques sortes des « photos satellites », sur lesquelles on peut distinguer visuellement les zones brûlées : ces détections se font donc *a posteriori*.
- En second lieu, celles des capteurs thermiques VIIRS et MODIS portés par des satellites de la NASA qui détectent des sources de chaleur appelées « points chauds » : ce sont ces détections précoces qui déclenchent les alertes.

Des surfaces brûlées peuvent ne pas avoir été détectées pour plusieurs raisons :

- La couverture nuageuse, la fumée générée par l'incendie, un feuillage épais ou l'ombre du relief peuvent masquer des surfaces brûlées ;
- Si un incendie est caché par les nuages pendant plusieurs semaines consécutives, la végétation peut repousser, masquant la trace de l'incendie pour les capteurs optiques ;
- Si la végétation est peu dense, comme sur les sols miniers, la sensibilité de détection peut être affectée ;
- Si la surface brûlée est trop petite pour être détectée (moins de 1 ha).

Par ailleurs, la précision variable des informations environnementales utilisées et l'absence de certaines données de caractérisation des enjeux environnementaux doivent conduire à ne pas considérer ce bilan, malgré tout le soin que nous avons apporté à son élaboration, comme une vérité absolue.

L'Observatoire de l'Environnement en Nouvelle-Calédonie – OEIL

Créé en avril 2009, l'OEIL a pour principales missions de suivre l'état de l'environnement et de restituer régulièrement ces informations aux pouvoirs publics, aux décideurs et au grand public.

Les contributeurs du projet



[OEIL](#)



[CEN](#)



[3DT](#)



[Endemia](#)



[Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie](#)



[IAC](#)



[IRD](#)



[Japan Aerospace Exploration Agency](#)



[NASA](#)

SUD FORET

[Sud Forêt](#)



[UNC](#)



[UNEP](#)



[VALE NC](#)



[WWF](#)



[Zonéco](#)

Contacts

Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie - OEIL - 23 69 69

Fabien Albouy - Directeur de l'OEIL | fabien.albouy@oeil.nc

Anne Lataste - Responsable communication scientifique de l'OEIL | anne.lataste@oeil.nc